

Communiqué des commissaires **Communique of the Commissaires panel**

TOUR DU SENEGAL 2016

Du 23/04/16 au 30/04/16

Communique N°4 (étape/Stage : THIES - DIOURBEL - FATICK)

Après avoir dépassé le panneau annonçant l'arrivée à 3 km, le groupe de tête s'appretait à disputer le sprint final, mais les kilomètres passant sans arriver sur la ligne d'arrivée et après un grand tour dans la ville de Fatick, nous nous sommes rendus compte qu'à cause du manque de fléchage, la bonne direction n'avait pas été empruntée.

Après quelques minutes, nous avons réussi à bloquer et à neutraliser la course. A ce moment, il y avait un coureur en tête, un groupe de poursuivants à 20" et un groupe d'attardés à 2'30".

Personne de l'organisation n'étant en mesure de remettre la course sur la bonne route, il fut impossible de donner un nouveau départ afin de maintenir les écarts enregistrés et établir un ordre d'arrivée correct; l'unique solution restante, pour cause de force majeure, était l'annulation de l'étape.

En référence aux communiqués précédents (2° et 3° étapes), comme le stipulent les obligations financières de l'UCI, les amendes qui ont été infligées sont à diviser par 2 (pour la confédération Africaine, le barème des pénalités est 50%).

Epreuve organisée par : Société du Tour du Sénégal

Imprimé à / print at : 04:46:37